



Direction des études
Mission Santé-sécurité au travail dans les fonctions publiques (MSSTFP)

CONDUITES ADDICTIVES

Introduction

Parler de conduite addictive suppose de définir les produits regroupés sous ce vocable ; de faire le lien entre conduite addictive et dépendance. La consommation de ces produits procure un plaisir ou un soulagement immédiat, contrôlé ou non. Que le produit soit licite ou illicite, la communauté scientifique distingue trois types de comportements de consommation :

- l'usage
- l'usage nocif
- la dépendance

Chaque consommation ne présente pas les mêmes dangers, mais elle dépend aussi de la vulnérabilité du consommateur, du produit, de la quantité consommée, de la fréquence, du contexte de la consommation.

Les raisons de consommer diffèrent selon chaque personne, elles sont liées à son histoire, son état de santé, son environnement social et familial.

Actuellement pour désigner l'ensemble des produits qui agissent sur le cerveau, que l'usage soit interdit ou réglementé, on emploie le terme « substances psychoactives ».

Les produits

- Le tabac
- L'alcool
- Les drogues
- Les médicaments psychoactifs

Textes

Code du travail : Article L. 4121-1, L.4228-20.

Code pénal : Article 222.34 et suivants.

Code de la route : Article L. 3 ; Article L.1 et R. 233-5.

Loi du 31 décembre 1970 interdit et pénalise l'usage de toute substance classifiée comme stupéfiant.

Loi du 10 janvier 1991, dite loi EVIN : interdit toute propagande ou publicité directe ou indirecte ; tout parrainage ; pose l'interdiction de fumer dans les lieux publics et interdit la publicité pour l'alcool dans la presse de messages publicitaires...
Décret n° 92-478 du 29 mai 1992.

Bibliographie

Elle concerne indifféremment toutes les substances psychoactives et les conduites addictives.

- « La souffrance de l'homme », M. REYNAUD, J-A. MALREWICZ, 1996, Albin Michel
- « Drogues, dépendance et dopamine », Jean-Pol TASSIN, la recherche n°306, février 1998
- « Drogues et toxicomanies, Indicateurs et tendances », observatoire des drogues et toxicomanies, OFDT, 1999
- « Pour une prévention de l'usage des substances psychoactives ; usage, usage nocif et dépendance », Philippe-Jean PARQUET, 1998, CFES
- « Les personnes en difficultés avec l'alcool...propositions », M.REYNAUD, P-J. PARQUET, CFES, 1998
- « Dopage et société », P. LAURE, Ellipses, 2000

Sites

- <http://www.drogues.gouv.fr>
- <http://www.social.gouv.fr/annuaire.consult>
- <http://www.cfes.santé.fr>

Ce qu'il faut retenir

Les conduites addictives doivent être prises en compte dans l'analyse des risques. En particulier, pour certains postes de travail (par ex. : conducteur d'engins, machines dangereuses, produits chimiques, etc...) l'alcool et les produits psychoactifs sont susceptibles de créer des facteurs de risques supplémentaires.

Développement

Le tabac

Il est la cause dans 60 000 décès par an.

Le tabac contient de la nicotine qui possède un effet « éveillant », anxiolytique et coupe faim. Les produits du tabac sont composés d'additifs, dont la combustion crée de nouveaux composants (goudrons..) nocifs pour la santé.

L'ensemble des composants du tabac agit sur :

- La fonction cardio-vasculaire : le tabac augmente la pression artérielle, accélère le rythme cardiaque, détériore la paroi des artères.
- La fonction respiratoire : risque de bronchite chronique, de cancer du poumon
- La fonction digestive : la nicotine augmente la sécrétion des acides gastriques et agit sur le système nerveux central.

Les droits des non fumeurs ont été pris en compte récemment et le tabagisme étroitement encadré.

La dépendance physique au tabac est confirmée chez la plupart des fumeurs, la dépendance psychique tient une place importante dans leur vie.

Le fumeur régulier privé de sa consommation ressent une sensation de manque : il est tendu, nerveux, irritable, angoissé, voire déprimé, peut avoir des sueurs et trembler.

Il est possible de s'arrêter de fumer sans aide particulière, mais il est préférable de trouver conseils et aides auprès d'un médecin de ville, voire d'une consultation spécialisée en milieu hospitalier. De nombreuses méthodes d'aide au sevrage peuvent être utilisées sous contrôle médical.

Les entreprises ou les services de médecine de prévention peuvent organiser des campagnes d'information ou d'aides au sevrage tabagique.

L'alcool

Les premières mesures de prévention apparaissent en 1871 et les campagnes de prévention se succéderont jusqu'à nos jours.

Récemment, la législation a durci les peines sanctionnant la conduite sous l'emprise de l'alcool.

En 1997, l'alcool est à l'origine ou en cause dans 1/3 des accidents mortels de la route et 1/5 des accidents domestiques.

L'alcool n'est pas digéré, il passe directement du tube digestif aux vaisseaux sanguins. En quelques minutes, le sang le transporte dans toutes les parties de l'organisme.

L'alcool détend et désinhibe.

A court terme, et lorsqu'il est consommé à des doses importantes, il provoque un état d'ivresse qui peut entraîner des nausées, vomissements, endormissements...

A long terme, le consommateur risque de développer de nombreuses pathologies (cancers .., cirrhose, troubles psychiques...).

Face à la consommation d'alcool, chacun réagit différemment selon sa corpulence, son état de santé physique et psychique.

L'alcool est facteur de risques sociaux, et professionnels :

- Il entraîne une diminution de la vigilance, souvent responsable d'accidents du travail, de la circulation et du trajet.
- Il conduit à des pertes de contrôle de soi qui peuvent déboucher sur des comportements de violence, des passages à l'acte, des suicides....
- Il peut entraîner des conduites agressives.
- Les pathologies associées, les troubles du comportement, l'absentéisme, l'anxiété, les erreurs de jugement, représentent un coût social énorme, et un risque majeur pour l'entreprise.

Les drogues :

Les produits les plus connus en France sont :

- le cannabis,
- la cocaïne,
- l'héroïne,
- l'ecstasy.
- Médicaments psychoactifs et produits dopants

Pour tous ces produits :

Leur consommation entraîne inéluctablement une suite de risques :

- Dangereux si associé à la conduite automobile
- Difficultés de concentration, troubles de la vigilance, perception altérée
- Dépendance physique et psychique
- Risques sanitaires (jusqu'au décès)
- Risques sociaux pour l'utilisateur et l'entourage (marginalisation extrême ou passages à l'acte)
- Peuvent favoriser la survenue de troubles psychiques.

Les médicaments psychoactifs

C'est un médicament prescrit par un médecin qui permet d'atténuer ou de faire disparaître une souffrance psychique. On distingue :

- les tranquillisants ou anxiolytiques
- les somnifères ou hypnotiques
- les neuroleptiques
- les antidépresseurs

Leur prise peut entraîner : une perte de mémoire, une baisse de la vigilance, une somnolence, une perte des réflexes.

Ces troubles rendent dangereuses la conduite d'un véhicule quel qu'il soit, ou l'utilisation de machines.

L'association de ces médicaments à d'autres substances présente des dangers : le mélange à l'alcool potentialise ou annule les effets des substances absorbées...